



Adresse : Maison des Associations 46 ter rue Sainte Catherine 45000 ORLEANS

Site : www.maisons-paysannes.org

Courriel : loiret@maisons-paysannes.org

Brigitte BOURGEOIS
10 rue de la Cigogne
45100 ORLEANS
alain.bourgeois@neuf.fr

Gérard CHARBONNEL
Architecte Conseil
45 rue de Belair
45450 DONNERY
02 38 59 26 56
groupe.sept.45@wanadoo.fr

Alain DALAIGRE
29 rue de la Loire
45150 DARVOY
02 38 59 82 64

alain.dalaigre@orange.fr

Nicole FOUASSIER
Secrétaire
« Les Grandes Raies »
45270 OUZOUEUR-sous-
BELLEGARDE
02 38 90 14 88
nico.tf@orange.fr

Pascal JULLIEN
2 rue de l'Eglise
45380 LA CHAPELLE-SAINT-
MESMIN
02 38 88 54 04
pascal-jullien@wanadoo.fr

Claude MARCOULT
43 rue du Château
45140 INGRE
02 38 74 92 57

Pierre PLISSON
Délégué
761 rue des Plaiesses
45160 OLIVET
02 38 63 08 12
pplisson@orange.fr

Gaston SOULIEZ
Bulletin
1224 rue Rodolphe Richard
45160 OLIVET
gaston.souliez@wanadoo.fr

Christian VEILLON
7 rue du Four
45380 La CHAPELLE ST MESMIN
02 38 55 38 93
christian.veillon@wanadoo.fr

Michel VINAUGER
Trésorier
671 rue de l'Hôtel Dieu
45160 OLIVET
02 38 69 06 45
michel.vinauger@wanadoo.fr

Editorial

En ce début 2011 nos centres d'intérêt ne manquent pas.

Les économies d'énergie et les performances énergétiques du bâti ancien sont plus que jamais à l'ordre du jour. Notre délégation a fait un effort certain pour mieux répondre aux interrogations de nos adhérents et aux menaces de l'isolation industrielle, y compris « par l'extérieur » : la formation régionale MPF a été suivie par 7 membres du collectif et notre revue nationale trimestrielle a publié dans son numéro 177 un dossier qu'il nous faut lire et relire si nous voulons faire des économies d'énergie sans abîmer nos maisons paysannes.

Le 5 février à Boigny sur Bionne, notre assemblée des adhérents (plus de trente participants) en présence de Mme FOULLIARD, maire de Boigny, de M. SOLER, conseiller général du canton et de M. VELLA, délégué du Loiret de la Fondation du Patrimoine, a été pour nous l'occasion d'évoquer divers thèmes dont un local pour MPF45 et MPTBBO (notre toute nouvelle association régionale) et le nouveau bac patrimoine.

• **Pourquoi un local ?** MPTBBO dont le siège est à Orléans n'exclut pas d'engager un salarié et MPF45 ne sait plus où loger son matériel (panneaux, matériaux, etc). Or Olivet vend une propriété au bord du Loiret comprenant un petit château et un bâtiment de dépendances sur un peu plus de 6.000m². D'où l'idée de créer une « maison départementale du patrimoine ». Le département est en effet en charge de la protection et mise en valeur du patrimoine bâti (du château au petit patrimoine), mobilier, culturel et naturel. Ainsi pourrait-on promouvoir et exposer le patrimoine, loger sur un même site les associations de protection de ce patrimoine, favoriser les synergies entre elles et faire des économies d'échelle. Ce serait rentable sur le plan humain et culturel mais aussi touristique et économique. Nous devons par ailleurs être dignes du classement du Val de Loire dans le patrimoine mondial de l'UNESCO et tout faire pour le conserver.

Si donc vous approuvez cette idée, n'hésitez pas à l'appuyer auprès du Président du Conseil général du Loiret. Vous pouvez prendre contact pour cela avec votre délégué.

(Suite page 2)

- Vous pouvez aussi agir pour que notre Région Centre ait au moins **un lycée doté d'une préparation au bac patrimoine**. Cette filière a été créée en 2008 (cf Revue MPF n° 168, 169 et 174) et existe dans 18 départements mais pas en Région Centre !

Il s'agit de rattraper le vide de formation constaté actuellement : beaucoup d'artisans, ne savent pas utiliser les matériaux adaptés au bâti ancien (notamment la chaux) faute d'une formation initiale adéquate.

Actuellement, malgré la présence au lycée Gaudier-Brzeska de Saint Jean de Braye d'une équipe pédagogique compétente et motivée, le projet a des difficultés pour aboutir. Une rencontre de la délégation de MPF45 avec l'inspecteur de l'éducation nationale qui suit ce dossier a précisé les problèmes : pour le ministère cette création doit se faire à budget constant ; des choix doivent donc être faits. Seule une mobilisation des différents acteurs de la restauration du patrimoine peut orienter le choix. MPF s'est engagée à utiliser son réseau de connaissances pour mobiliser le maximum de structures : ABF, Fondation du Patrimoine, CAPEB, Fédération du bâtiment, DRAC, G8, et aussi élus.

Pour qu'une ouverture puisse se faire à la rentrée 2012, la décision doit être prise **avant la fin juin**.

Nous devons tous être mobilisés. C'est pourquoi je fais appel à chacun d'entre vous pour demander aux élus et professionnels du bâtiment que vous connaissez de vous remettre (ou de m'adresser) une demande écrite et motivée pour appuyer le projet. Cers demandes seront remises à Mme le Proviseur du lycée Gaudier-Brzeska. Plus nous aurons de demandes, plus le projet aura de chances d'aboutir pour cette rentrée 201

Pierre PLISSON

COMPTES-RENDUS D'ACTIVITE :

❖ **Mareau : le 30 mai 2010**, exposition Salle Raboliot avec l'association « En ce temps là à Mareau ». Vidéo-conférence de Pierre PLISSON, suivi d'un pique-nique sous la halle et d'une promenade digestive à la découverte du patrimoine rural de la commune. Une soixantaine de personnes ont été présentes au long de cette journée. Cette manifestation a été prolongée les 27 et 28 novembre par une exposition conjointe de « En ce temps-là à Mareau » et MPF qui a retenu l'intérêt des visiteurs. La visite de l'exposition par les scolaires, prévue le 29 novembre n'a pu avoir lieu qu'ultérieurement, au sein même de l'école, en raison des chutes de neige abondantes le 29. Le 10 décembre une vidéo-conférence de Gérard CHARBONNEL à la Médiathèque sur « Le bâti rural du Loiret : caractéristiques architecturales » a clôturé notre passage cette année à Mareau.

❖ **Journées du Développement Durable les 29 et 30 mai 2010** : le temps frais a retenu les visiteurs au chaud. Serge GROUARD, député-maire d'Orléans s'est arrêté sur le stand, se souvenant des bons conseils qui lui avaient été prodigués il y a deux ans.

❖ **Le 2 juin 2010** : participation de MPF à l'exposé des Palissons sur « les enduits à la chaux naturelle » à la ZECO des Acacias.

❖ **Journées à Vitry-aux-Loges les 11,12,et 13 juin 2010** : en association avec ACT Histoire Locale. Quelques classes sont venues visiter l'exposition et écouter attentivement les explications d'Alain DALAIGRE. La conférence donnée le 13 par Gérard CHARBONNEL a été suivie d'une reconnaissance du patrimoine rural de la commune.

❖ **Animation torchis dans une classe de La Ferté-Saint-Aubin** : Alain DALAIGRE, Claudie PLISSON et Michel VINAUGER ont appris à de jeunes enfants à manier le torchis de façon ludique !

❖ **Comice agricole d'Ouzouer-sur-Loire : 4 juillet 2010** : ambiance festive mais peu de contacts utiles.

❖ **Rentrée en fête, le 5 septembre 2010 à Orléans** : l'assistance a été moins nombreuse qu'en 2009.

❖ **Salon Terre Naturelle les 16, 17 et 18 octobre 2010 à Orléans** : la manifestation a connu une fréquentation moindre malgré de meilleures conditions d'installation. Claudie PLISSON a pu faire une belle démonstration de peinture à l'ocre. 8 adhésions ont été enregistrées.

❖ **Exposition au Domaine du CIRAN du 4 août au 19 novembre 2010 sur le patrimoine rural bâti de Sologne** : des panneaux pédagogiques ont été proposées. Une quinzaine d'établissements scolaires ont visité l'exposition.

❖ **ASSEMBLEE des ADHERENTS le 5 février 2011 à Boigny-sur-Bionne**

Gérard SAUGER, auteur de l'ouvrage sur « Les pigeonniers du Loiret », nous a fait une passionnante conférence sur ce même thème, suivie par plus de cinquante personnes. Puis l'assemblée des adhérents de MPF45, avec plus de trente personnes, a permis de fructueux échanges.



La charpente restaurée du pigeonnier de Boigny



Pendant la conférence de G. SAUGER

NOUVELLES DE LA DELEGATION :

Création de MPTBBO : une association régionale MPF a été créée. Une assemblée générale constitutive a été tenue le 9 novembre 2010. Le nom de l'association est MPTBBO : Maisons Paysannes Touraine-Berry-Beauce-Orléanais. Le but est, notamment, de positionner MPF en interlocuteur des institutions régionales, de créer un site internet et d'établir des collaborations autour de régions naturelles communes : Val de Loire (au patrimoine mondial de l'Unesco), la Beauce, la Sologne.

Le Président est le délégué d'Indre-et-Loire, François CÔME ; Pierre PLISSON en est le 1^{er} Vice-Président, Claudia GASPARI (28) 2^{ème} Vice-Présidente, Bernard TALICHET (41) Secrétaire, Guy RIOLET (36) Secrétaire-adjoint et Claude TABARY (18) trésorier.

Des discussions prometteuses ont été engagées avec la Région CENTRE

Locaux pour MPF 45 : la municipalité d'Orléans mettra à la disposition de l'association un local d'environ 4 m², à la Maison des Associations de la Source, pour le stockage du matériel.

ADHESIONS : en 2010 la délégation est passée de 128 à 164 adhérents, soit + 28 % . Bravo. Au boulot !

CORRESPONDANTS DE PAYS : fonction de contact, de propositions d'activités, d'alerte :

- *Gâtinais-Puisaye* : J.M. GELLY (sud-Gâtinais-Puisaye), N. FOUASSIER (ouest Gâtinais), J. HUCK (nord-Gâtinais)
- *Forêt d'Orléans* : C. PRUDHOMME
- *Val de Loire* : A. DALAIGRE, B. BOURGEOIS
- *Sologne* : B. BOURGEOIS
- *Beauce* : petite Beauce M. CLAVIER ET P. JULLIEN ; grande Beauce J. RAUNET, H. GOUEFFON, P. BEAULIEU.

NOS ACTIVITES AU PROGRAMME :

- ❖ **Le 5 mars 2011 : visite de la tuilerie de la Bretèche à Ligny-le-Ribault.** Cette entreprise fabrique des produits de terre cuite traditionnels, souvent utilisés pour la restauration des monuments historiques. Rendez-vous à 10h30.
- ❖ **Le 12 mars 2011 : Journée portes ouvertes au Lycée Gaudier-Brzeska de Saint-Jean-de-Braye.** MPF présentera ses panneaux photos. Il y aura également présentation de maquettes représentant l'architecture rurale, réalisées par les élèves du lycée.
- ❖ **Le 19 juin 2011 : « La journée du Patrimoine de Pays ».** Le thème de cette année : « le patrimoine caché ». La délégation du Loiret y participera si nous trouvons un sujet local. Faites vos propositions avant le 7 mars, date à laquelle le collectif 45 prendra sa décision. Notre président national, M. FONTAINE, a quelques idées sur la question : aller sur le site www.journeedupatrimoinedepays.com
- ❖ **Le 17 novembre, « Racines du Pays Loire-Beauce »** organise au Relais Saint Jacques de Tournois son « 15^{ème} jeudi de l'histoire » sur le thème « Traditions et Patrimoine Bâti ». MPF45 y participera mais, là encore, vos suggestions seront les bienvenues.

NOS PROJETS :

- ❖ **La maison des champs de MARDIE :** le dossier de restauration a reçu l'appui de la Fondation du Patrimoine. Un chantier école pour l'enduit est prévu au cours du printemps mais sa date est conditionnée par la réalisation des travaux de couverture et de menuiserie. Nous vous tiendrons informés afin que ceux qui le souhaitent puissent y participer.
- ❖ **Projet d'exemplarité de prise en compte du patrimoine rural par une commune ;** contacts pris avec la commune d'Olivet. Cette action comporte plusieurs volets et étapes. La première étape est une sensibilisation au patrimoine rural des élus, des services techniques, de la population et particulièrement des propriétaires de bâtiments remarquables. La deuxième étape consiste à créer les conditions pour que toute intervention prévue sur un bâti rural, en particulier au travers des permis de construire et les autorisations de travaux, prenne en considération les règles d'une bonne restauration. Cette action nécessitera de nombreux exposés et visites sur site, un inventaire des bâtis remarquables, la mise à disposition d'informations (site communal), la gestion particulière des dossiers sensibles pour éviter les errements tels qu'on en a connu pour la maison Bénardeau.

Une collaboration sera engagée avec le CAUE, l'Association « A la recherche du Passé d'Olivet » et l'ABF (existence d'une ZPPAUP).

La même opération sera proposée aux deux autres communes du canton.

La commune a également demandé à MPF de l'accompagner dans un dossier de restauration des maisons de bourg situées entre le Pont du Loiret et la Place des Anciens combattants.

- ❖ **La conception d'un site-blog** pour la délégation du Loiret (P. PLISSON, G. CHANGEUX) prend corps. L'architecture du site est à déterminer. Toute aide d'un adhérent familier avec l'informatique est la bienvenue.
- ❖ **La création** d'un nouveau « Quatre pages » de conseils de restauration pour le Loiret est presque aboutie. La création d'un CD ou d'une brochure sur l'architecture et la restauration des maisons paysannes du Loiret est à l'étude.

LA PAROLE AUX CORRESPONDANTS DE PAYS :

BEAUCE : toujours le problème des alignements d'arbres en bord de routes :

Monsieur CLAVIER est intervenu auprès de son conseiller général au sujet d'un nouvel abattage d'arbres au nord de Patay. La réponse est en contradiction avec le PLU voté en conseil municipal qui exige de replanter des arbres dans ces circonstances. La municipalité de Patay semble l'ignorer.

Une réunion s'est tenue à Chartres le 21 juin à l'initiative du Conseil général de l'Eure-et-Loir ; Pierre PLISSON et Bernard et Magali CLAVIER y ont participé. La politique de ce département en matière d'arbres en bord de routes est en totale opposition avec celle du Loiret : les services de ce département privilégient la conservation des arbres avec aménagement et ne se résignent à l'abattage qu'en cas de nécessité absolue.

De nouveaux abattages dans le Loiret seraient en préparation. N'hésitez pas à informer la délégation et à alerter votre conseiller général, comme nous l'avons déjà fait avec M. SOLER.

LA RUBRIQUE TECHNIQUE

Quelques rappels pour une bonne restauration : les toitures *Gaston SOULIEZ*

Parlons donc des toitures. La grande majorité de nos maisons rurales sont couvertes de petites tuiles. Il est bien évident que ces tuiles peuvent être de différentes qualités, plus ou moins poreuses et résistantes au gel, que les liteaux qui les supportent peuvent avoir glissé sur les chevrons, et qu'il convient fréquemment de refaire la toiture en entier, ou au moins de la « remanier ».

Le premier écueil à éviter, et qui nécessite souvent une certaine autorité en face du couvreur, c'est le respect de la forme du toit ; dans la plupart des cas la surface du toit a suivi les évolutions de la charpente produisant quelques ondulations, en harmonie avec l'allure générale du bâti : la plupart des couvreurs voudront rectifier ces irrégularités pour obtenir un toit parfaitement plat, rigide, peu agréable à regarder.

Tout y est ; à restaurer en prenant exemple sur l'existant



Le deuxième écueil est la jonction entre la toiture et les pignons. Les couvreurs ont maintenant une tendance prononcée à vouloir placer les tuiles de rive en les faisant déborder du pignon, pour éviter que l'eau de pluie ne vienne s'écouler sur le pignon ? Un : ces tuiles débordantes sont fragiles et inesthétiques ; Deux : nos anciens avaient une recette qui a fait ses preuves au cours des siècles : il suffit de couvrir les tuiles de rive venues s'appuyer sur le mur pignon d'un ruban de mortier que l'on appelle une « **ruellée** », qui évitera à l'eau de pluie d'atteindre le pignon, d'autant que l'on aura pris la précaution de relever les liteaux en s'approchant de la rive, écartant ainsi l'eau de pluie de la ruellée.

Ceci étant, il reste à choisir une bonne tuile ; il est bien évident qu'il est difficile de trouver des tuiles anciennes de bonne qualité, mais un choix important est offert en production moderne. Il convient d'éviter les tuiles trop plates, trop lisses, trop rouges. Des modèles convenables sont disponibles.

Enfin il conviendra de veiller à ce que trois éléments qui viennent s'appuyer à la toiture soient également réalisés en conformité avec une bonne restauration :

- la cheminée : si elle doit être rejointoyée, que ce soit au mortier à la chaux naturelle



Un bel effort de restauration trahi par une toiture lisse et rigide

(aérienne ou hydraulique) ; si elle doit être reconstruite, ce doit être avec des briques correspondant à celles de la souche, souvent petites briques plates, jamais grosses briques flammées ! Toujours maintenir le dévers, s'il existe.

- la lucarne : pour ce qui est de sa jonction avec le toit, éviter de faire apparaître des solins en inox, assurer la continuité des tuiles.
- Les gouttières : éviter les gouttières « pendantes » accrochées sur les chevrons, et préférer les gouttières posées sur le bas de la toiture, à profil droit (renforcées avec une planche de bois si on les veut « à l'orléanaise »). Elles sont ainsi plus discrètes, moins fragiles et... traditionnelles !

- si des fenêtres de toit doivent être placées, éviter d'en mettre trop, trop grandes, et utiliser les modèles qui ne font pas saillie sur le toit.

Peinture naturelle à l'ocre (ou peinture au blé)

Claudie PLISSON

Vous avez des portes de grange ou de dépendances (neuves ou anciennes), des pans de bois, un portillon, un bardage bois à peindre ou à repeindre : la peinture à l'ocre est une solution esthétique (couleurs traditionnelles du bâti ancien), écologique (non polluante), durable, économique, facile à mettre en œuvre.

La peinture au blé (ou à l'ocre) est la remise à l'honneur d'une technique largement utilisée dans les pays nordiques pour peindre les bardages en bois des maisons traditionnelles (rouge de Falun) et sans doute autrefois en France dans les régions productrices d'ocre . C'est **F. CARLI**, architecte du **CAUE de Côte-d'Or** et fondateur de l'association « **Terres et Couleurs** », qui a contribué à cette redécouverte de la peinture à l'ocre.

Depuis 2006, le CAUE , le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine de Côte d'Or et l'association « Terre et Couleurs » ont organisé chaque année des journées « peinture à l'ocre » dans des villages de Bourgogne : en un week-end, les habitants, aidés par des professionnels et des bénévoles, ont fabriqué leur peinture et repeint leurs villages aux « couleurs locales »...(cf une récente émission dans « Des racines et des ailes »)

Peinture au blé ou peinture à l'ocre ?

On trouve dans les publications ou sur certains sites internet l'une ou l'autre dénomination ; il s'agit bien de la même chose . En effet , une peinture est composée d'un **liant** (huile, eau, résine, caséine...), d'une **charge** (ce qui lui donne du corps) et de **pigment** ; la particularité de cette peinture est que la charge et le pigment sont une seule et même matière : la **terre colorante** (le liant étant l'amidon de la farine). Suivant qu'on met l'accent sur l'un ou l'autre composant, on parlera de « peinture à l'ocre » ou de « peinture au blé ».

Les supports

Cette peinture s'utilise **uniquement sur des bois**, neufs ou anciens, propres, secs, brossés et/ou poncés, dépoussiérés et débarrassés de toute trace antérieure de peinture qui empêcherait la pénétration du bois par la peinture à l'ocre. Toutes les essences peuvent être traitées



avec la peinture à l'ocre. **Attention néanmoins** : d'après certains retours d'expérience, le tanin du chêne neuf peut ressortir ; il est préférable d'attendre qu'elles aient été quelque peu délavées par la pluie avant de peindre des menuiseries de chêne neuves. De même le décapage par bains qui peut aussi faire ressortir le tanin du

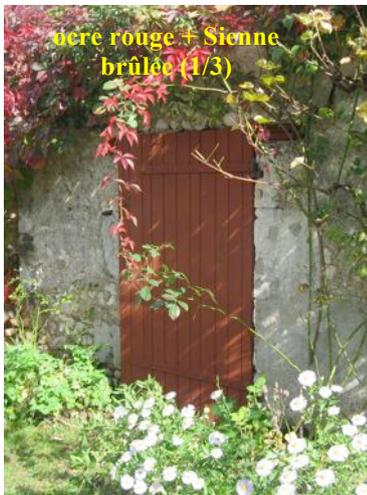
chêne est à éviter. Les parties métalliques doivent être traitées préalablement avec un antirouille phosphaté.

La mise en œuvre

Cette peinture se présente comme un **gel**, qu'on peut éventuellement diluer avec un peu d'eau pour la première couche. C'est un véritable plaisir de l'appliquer (de préférence avec une brosse plate) : les coups de pinceau ne se voient pas, elle sèche très vite, n'a pas d'odeur, les mains et les outils se rincent à l'eau : la participation des enfants n'est plus un problème ! Deux couches sont nécessaires (comme pour toute peinture) ; le rendu final est très mat, la peinture laisse apparaître le fil du bois. Il est recommandé par F. Carli de repasser une couche deux ans après la première peinture, pour une bonne durabilité ultérieure. Un enduit de terre crue semble également adapté à cette peinture. Des essais sont en cours ; affaire à suivre...

Les couleurs

Ce sont les couleurs des terres colorantes : du jaune (ocre jaune) au marron foncé (Sienne brûlée) en passant par les rouges plus ou moins foncés. Il existe des terres vertes, noires et même blanches, mais beaucoup plus rares, donc beaucoup plus chères. Sont exclus les bleus (pouvant être obtenus seulement avec des oxydes ou des teintures végétales), les teintes pastel et les gris. Mais la gamme des terres les plus courantes correspond tout à fait à certaines couleurs traditionnelles du bâti ancien dans nos régions, notamment pour tous ce qui est **menuiseries de granges et dépendances** ; la peinture à l'ocre est également adaptée aux **pans de bois**, si on veut les protéger des intempéries (pensons aux maisons à colombage récemment restaurées du vieil Orléans) sans utiliser les lasures foncées qui contrastent beaucoup trop violemment avec un enduit clair (sans parler des défauts écologiques de ces produits et de leur tenue limitée dans le temps).



*Orléans,
place du
Châtelet :
maison à
pan de
bois
peinte à
l'ocre
(sans
doute
hématite)*

La recette

Pour 5kg de peinture (15 m2 environ), il vous faut :

De la farine (blé) : 260 g
De l'eau : 3,2 l
De la terre colorante : 1 kg

Un peu de sulfate de fer : 100 g (rôle de conservateur)
De l'huile de lin (clarifiée de préférence) : 0,4 l
Du savon liquide : 4 cl

1. Porter 3 l d'eau à ébullition
2. Diluer la farine dans 20 cl d'eau et versez la dans l'eau bouillante (si des grumeaux se forment, les supprimer au mixer électrique ou au mélangeur à peinture)
3. Laisser cuire en mélangeant pendant 15 mn (aspect et consistance d'une colle à papier peint)
4. Ajouter la terre et le sulfate de fer ; laisser cuire pendant encore 15 mn sans cesser de mélanger
5. Ajouter l'huile de lin ; faire cuire encore pendant 15 mn en remuant toujours et en ajoutant petit à petit le savon liquide (celui-ci favorise l'émulsion de l'huile de lin)
6. Laisser refroidir ; votre peinture est prête ; elle se conserve plusieurs mois au frais dans un récipient bien fermé.

Vous pouvez mélanger plusieurs terres entre elles avant cuisson ou mélanger 2 couleurs

**A vos fourneaux et à vos brosses !
Faites-nous part de vos expériences...**

Adresses utiles

- **Producteurs d'ocre en France** : Le Moulin à Couleurs 08130 ECORDAL ; Ogres de France 526 av Victor Hugo 84400 APT ; Comptoir des Ogres-Solargil 89520 Moutiers en Puisaye (sites internet)
- **Cahiers de Terre et Couleurs** : Petit Guide illustré de la peinture à l'ocre ; Les terres colorantes ; à commander sur le site de l'association :
« Terre et Couleurs » : 13 rue Héroid-75001 PARIS ; tél. : 0142218877
www.terreetcouleurs.com
- Site CAUE Côte d'Or : www.caue21.fr
- A Orléans, on peut se procurer des terres (publicité gratuite...) notamment à la droguerie Morette, rue Royale et à la Zéco des Acacias, rue de la Bourie Rouge.
- Il est également possible d'en commander en ligne, chez les producteurs cités plus haut ou chez des fournisseurs de matériaux tels que le Comptoir Saint-Jacques, Okhra, Ets Chauvin, , etc... Tapez « ogres » et le moteur de recherches vous donnera les adresses...
Les prix varient de 5 à 10 euros le kg (davantage pour les couleurs plus rares)

APPEL AUX ADHERENTS

Nous sommes preneurs d'informations sur des entreprises du bâtiment du Loiret, qui seraient intéressées par le travail sur le bâti ancien et qui ont une pratique convenable. Communiquer noms et adresses au délégué.